20 avr 2004 -18:15

CP-Réaction Premier Verhofstadt-approbation par la Commission européenne

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt se réjouit de l?approbation par la Commission européenne de la réduction des charges pour le travail de nuit et en équipes, ainsi que des mesures d?aide à la réinsertion des victimes de restructurations d?entreprises.

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt se réjouit de l?approbation par la Commission européenne de la réduction des charges pour le travail de nuit et en équipes, ainsi que des mesures d?aide à la réinsertion des victimes de restructurations d?entreprises.

Les deux mesures avaient été décidées lors de la conférence nationale sur l?emploi et s?appliquent à des situations telles que nous les avons connues par exemple chez Ford Genk.« La réduction des charges pour le travail de nuit et en équipes réduit considérablement le coût de l?emploi et doit assurer la compétitivité de notre pays en tant que lieu d?implantation d?activités d?assemblage et de production », indique le Premier Ministre Guy Verhofstadt.« Le régime pour les travailleurs salariés qui perdent leur emploi suite à un licenciement collectif dans le cadre d?une restructuration, constitue quant à lui un incitant majeur pour le reclassement de travailleurs salariés âgés, pour éviter qu?ils ne soient perdus pour le marché du travail.Cela constitue également une solution alternative pour limiter les départs anticipés au minimum. »Dans la décision que la Commission européenne a approuvée aujourd?hui, les mesures d?aide à la réintégration des victimes de restructurations d?entreprises sont considérés comme un projet-pilote dans pourront être tiré des renseignements pour tous les Etats membres de l?Union européenne (« des best practives »).Selon la Commission, ces mesures s?inscrivent parfaitement dans la stratégie européenne en matière d?emploi.

© 2020 - news.belgium.be